

*« En chacun de nous, sommeille un génie, que, trop préoccupés
à développer nos talents, nous laissons roupiller paisiblement.*

*Le Territoire légitime de la République géniale exprime son idéal pour l'humanité : un lieu parfait où les habitants
développent naturellement leur génie pour le partager au bénéfice de tous.»*

Robert Filliou

15-16 janvier 2004

**L'artiste et le politique :
je t'aime, moi non plus !**

Journées d'étude sur l'évolution de la politique culturelle de la Ville de Grenoble.

Éléments de synthèse

Organisé par la Ville de Grenoble et l'Observatoire des politiques culturelles, le séminaire « **L'artiste et le politique : je t'aime, moi non plus !** » s'est tenu les 15 et 16 janvier 2004, au Musée Dauphinois.

Qu'en est-il de l'engagement culturel des politiques ? Et de l'engagement politique des culturels ? Quelles relations ? Quel dialogue, quel rapport de force, quelle instrumentalisation réciproque ? Sur quelles bases ? Pour quels objectifs ? Quel statut de l'artiste ? Et du politique ? Telles étaient les questions préalables posées par les organisateurs des journées.

Trois temps de travail ont été proposés :

1. **Une intervention de Philippe Teillet**, maître de conférence en sciences politiques à l'Université d'Angers : « L'artiste et le politique »
2. **Un débat collectif**, introduit par deux témoignages d'artistes :
 - Slimane Rais, artiste plasticien, Grenoble.
 - Elisabeth Macocco, Directrice du Théâtre de Privas.

3. **Une table-ronde** avec la participation de :
- Karine Delorme (adjointe au maire, chargée de la culture, Chalon-sur-Saône).
 - Sylvie Robert (adjointe au maire, chargée de la culture, Rennes).
 - Jérôme Safar (adjoint au maire, chargé de la culture, Grenoble).

En introduction aux débats, nous avons indiqué que le choix du thème « L'artiste et le politique », faisait suite à une série d'entretiens réalisés avec une quinzaine de responsables culturels de Grenoble. Il apparaissait avec force, au terme de ces rencontres, que la relation entre les professionnels de la culture et les élus en charge de ce secteur était aujourd'hui incertaine, incomprise, voire conflictuelle. Cette « tension » que l'on retrouve largement au plan national – l'absence de débats sur la culture lors de dernières élections avait été remarquée – appelait une tentative de clarification, dans la perspective d'une évolution de la vie culturelle à Grenoble.

Jean-Pierre Saez a rappelé que, si le thème proposé s'inscrivait fortement dans les préoccupations du moment, il n'était pas véritablement nouveau. De nombreuses réflexions ont été menées, en effet, sur les rapports de l'art et de la politique, notamment à Grenoble.

Philippe Teillet a précisé, enfin, qu'il ne se limiterait pas à une définition restrictive de l'artiste et du politique. « L'artiste » dont il sera question évoquera, en vérité, l'ensemble du champ artistique et de ceux qui contribuent à son existence. De même, « le politique » concernera autant « la politique » et « les » politiques, hommes, programmes, fonctions politiques qui ont à voir avec la décision artistique et culturelle.

En complément du texte de Philippe Teillet, nous proposons ci-dessous quelques réflexions sur les principaux constats évoqués et les enjeux majeurs questionnés.

I. DES CONSTATS

Dépolitisation

Philippe Teillet soutient que l'autonomisation du domaine artistique et culturel, sa sectorisation, sa professionnalisation, sa structuration progressive, se sont accompagnés – pour le meilleur et pour le pire – d'une *dépolitisation* de l'art (du champ artistique) et dans l'art (dans les œuvres). Cette dépolitisation (qui accompagne, pour l'essentiel, le désenchantement des idéologies politiques), si elle a permis de gagner en autonomie artistique, en liberté, en résistance à l'institutionnalisation, a fait perdre en socialisation, en légitimité, en enjeu politique.

Ce premier constat est à la source de nombreuses difficultés du rapport entre « l'artiste et le politique » : défiance des artistes à l'égard des élus locaux ; crainte des élus devant l'inflation de la demande artistique ; crainte du débat public sur ces questions...

Tension incertaine

Dans ce contexte général s'inscrit la *tension incertaine* qui préside aux rapports de l'artiste et du politique. Se trouvent ainsi confrontés : *deux légitimités, deux pouvoirs, deux statuts* qui, à la fois, se ressemblent et s'opposent.

L'artiste et le politique ont en commun la *légitimité* de leur *engagement* dans l'espace public : engagement à dire, à faire, à représenter, à agir ou à créer, à modifier (réellement ou symboliquement) notre vision du monde et sa réalité. L'un et l'autre partagent la double nécessité de *reconnaissance* (du public, des électeurs, des pouvoirs...) et, dans le même temps, de *résistance* (à la demande, aux modes, aux populismes, à l'instrumentalisation...). Ils sont, les uns et les autres, à la fois fragiles et « starisés » souvent à l'excès. Artistes et politiques disposent chacun d'un pouvoir (réel, symbolique, institutionnel, médiatique...) qui leur accorde des *droits* (des libertés) mais leur impose aussi des *devoirs* (des responsabilités), qui peuvent entrer en contradiction, voire en conflit.

Deux statuts, pourtant, les différencient : le politique aurait en charge *l'intérêt général*, alors que l'artiste s'en tiendrait à *l'intérêt particulier*, singulier, parfois même très *intime*. Comment concilier ces deux exigences dans un projet commun ? Si l'artiste est du côté des *questionnements*, le politique serait tenu aux *réponses*.

Ces multiples éléments font apparaître un phénomène ambivalent de crainte et de fascination (« Je t'aime, moi non plus ! ») qui pèse, à l'évidence, sur la nature et la forme de leurs relations.

II. DES ENJEUX

Au terme des débats, menés à partir des témoignages de Slimane Rais et Elisabeth Maccoco, et des interventions proposées par les élus invités (Sylvie Robert, Karine Delorme, Jérôme Safar), une série d'enjeux (non exhaustifs) semblent pouvoir être relevés.

Quelle(s) relation(s) entre artiste et politique ?

S'agit-il d'une relation hiérarchique *d'autorité* (d'autoritarisme, parfois !), comme le laisse supposer la notion de « tutelle » souvent utilisée pour désigner la(les) collectivité(s) publique(s) interlocutrice(s) ?

S'agit-il d'*instrumentalisation* de l'artiste (du culturel) au profit du politique : l'art et la culture au service de l'image du maire, de la communication municipale, du tourisme, de l'action sociale... ? Instrumentalisation directe (sur des projets d'événements, dans des quartiers...) et/ou indirecte (l'institution culturelle comme « danseuse » de l' élu) ?

S'agit-il de *fascination* mutuelle et, en conséquence, de *surinvestissement* de l'un sur l'autre ? L'artiste (le culturel) et le politique n'attendent-ils pas trop (parfois tout !) l'un de l'autre ?

Une relation véritablement équilibrée (de *dialogue démocratique*) est-elle possible ? Les uns traçant avec précision le « cadre » politique, les autres exerçant dans ce cadre (parfois en le contestant ou en le transgressant), leur créativité ? Sinon, seul le rapport de force (institutionnel, médiatique, politique...) est-il envisageable ?

Quel sens donner à cette relation ?

Artistes et politiques ont-ils une *communauté d'objectifs* (d'intérêts) à faire valoir ? Si oui laquelle ? L'*intérêt général*, qui fonde la légitimité politique des uns, s'oppose-t-il inévitablement à l'*intérêt singulier* (pour ne pas dire particulier) ou *intime* des autres ? Comment *construire* ensemble une communauté d'intérêt, notamment face à une population distante des enjeux artistiques et culturels, face à d'autres élus moins concernés que les élus à la culture ? La *complicité* (qui n'est pas la confusion, ni la collusion) est-elle indispensable ?

Quelles formes pour la relation ?

Divers témoignages nous ont décrit le spectre des formes de relations mises en œuvre, que nous résumerons par quelques adjectifs :

- *autoritaire* : une simple lettre vous apprend la fermeture de votre institution, le non-renouvellement de votre contrat, la baisse de votre subvention, la fin de votre projet...
- *manœuvrière* : rien ne se dit directement, tout se passe « par la bande », en coulisses, la rumeur tient lieu de point-de-vue, les réseaux et les lobbies sont à l'œuvre pour forcer la décision, l'opacité est la règle...
- *respectueuse* : de la parole donnée, des personnes, des sensibilités, des engagements, des contrats...
- *démocratique* : respect des procédures, des conventions, des projets, des bilans, des évaluations, des contraintes mutuelles...
- *privées* : les affaires ne se traitent que de personne à personne, en relation individuelle directe, à huis clos, au restaurant... soumises aux aléas (positifs ou négatifs) du relationnel, de l'affectif, du singulier...

- *publiques* : les décisions sont élaborées et partagées en réunion, groupes de travail, commissions, conseils, conférences. Elles sont annoncées, justifiées, expliquées...

Il a été indiqué combien, tant dans l'œuvre artistique que dans la démarche politique, « la forme, c'est le sens ! ».

Quel mode de relation ?

Trois postures majeures se dessinent : le silence, le conflit, la convention.

- *Le silence*, côté politique, ce sont les non-réponses aux sollicitations (courriers, téléphones, demandes de rendez-vous...), les refus de rencontre, d'échange, de dialogue... Du côté des artistes et des culturels, c'est parfois l'autocensure, le refus de parole publique, la non-participation aux débats publics, par craintes (réelle ou imaginée) de représailles diverses...
- *Le conflit* peut être ouvert ou larvé, public ou sous-terrain. Il mène au rapport de forces médiatiques et/ou politique. Il peut demeurer local, s'étendre au territoire, voire prendre des allures nationales. Les exemples ne manquent pas !
- *La convention* (le contrat), demeure, bien entendu, le mode de relation souhaitable et privilégié. Elle appelle un véritable dialogue dans son élaboration et son évaluation. Elle implique un mode démocratique de travail et une inscription dans la durée. Il a été rappelé, et c'est heureux, qu'il s'agit-là du mode dominant actuellement mis en œuvre.

Quel type de relation ?

Entre artistes et politiques, s'agit-il d'une relation directe, bilatérale, personnelle... et/ou d'une relation indirecte, multilatérale, publique ?

La question de la *médiation* a été évoquée fortement, notamment la médiation professionnelle portée par les techniciens : services culturels, directions des affaires culturelles, conseillers techniques, jouent un rôle de plus en plus important dans le dialogue artiste/politique. De même la presse et les médias pèsent-ils, indirectement, sur ces relations.

La place des publics a été interrogée : comment peuvent-ils faire entendre leurs voix dans ce débat ? Peut-on (faut-il) retrouver des formes de participation des publics (des associations, des populations...) aux décisions artistiques et culturelles ? La professionnalisation du champ artistique et culturel, comme sa complexification, permettent-elles aujourd'hui une « resocialisation » des décisions ? De quelles manières ?

Quelles bases pour la relation ?

Faute de débats publics sur le sens de l'action et des politiques culturelles, les critères de discussion paraissent aujourd'hui plus incertains que jamais. Au-delà des éléments statistiques objectifs (chiffres de fréquentation), quelles peuvent être les bases d'un dialogue pertinent artistes/politiques ? Quels critères de décision, d'évaluation artistique, culturelle, territoriale... ? Quelles conséquences à l'évaluation ? Qui la mène ? Selon quelles méthodes ? Comment inscrire le bilan et l'évaluation au cœur-même d'un projet, dès son origine ?

Un débat, pourquoi faire ?

Enfin, c'est la nature même du débat entre artistes et politiques qui fut questionnée : comment s'assurer du sens de ce débat, de sa pertinence, de son efficacité ? À quoi sert de débattre, si toutes les décisions sont déjà prises ? Le débat n'est-il pas, lui-même, instrumentalisé ? N'assiste-t-on pas à une peur du débat, de part et d'autre ? Le débat est-il une négation du rapport de forces avec le pouvoir ? Débattre de quoi, au juste ? Quel est l'objet du débat ? Les marges de manœuvres étant de plus en plus étroites, alors un débat... Pour quoi faire ? Peut-on débattre avec les politiques, s'il n'y a pas de débat préalable entre artistes ou responsables culturels ? Les publics souhaitent-ils vraiment débattre d'art et de culture ? Le débat sur l'art est-il le même que le débat sur la culture ?

Suite au prochain débat !

Jean-Gabriel Carasso
Pour l'Observatoire des politiques culturelles
Paris 6/2/04